

Plus ou moins sous-entendu lors de sa mise en place et largement affirmé depuis l'attentat contre Charlie Hebdo, le service civique s'est vu décerner la capacité intrinsèque de transformer des jeunes en citoyens avertis. Le service civique étant devenu la solution à toutes les questions et problèmes posés par la jeunesse (emploi, engagement, lutte contre la radicalisation, scolarisation, etc...) le gouvernement a lancé une grande campagne de généralisation et d'universalisation du service civique. Pour le SEP UNSA, si le Service civique est un dispositif intéressant qui a permis à des jeunes de vivre une expérience qui a contribué à changer leurs vies, ce dispositif ne doit pas pour autant constituer l'alpha et l'oméga de la politique d'engagement des jeunes de l'Etat.

Ainsi, à l'heure où la quasi-totalité des moyens financiers du Ministère Jeunesse et Sports alloués à la jeunesse partent dans le service civique, nous nous interrogeons sur la capacité du service civique, dans la manière dont il est proposé, à répondre à tous les maux de la société. De plus la confusion sur une injonction à l'universel d'un dispositif d'engagement volontaire pose question.

Comment passer d'une somme des individualités à cet autre chose qu'est la société ? En retrouvant des espaces d'engagement... En se redonnant du sens et des valeurs partagées... En partageant des élans collectifs ...

Le service civique peut-il remplir ce rôle ? Peut-on faire de ce dispositif, un passage obligé pour toute la jeunesse qui avance vers sa vie d'adulte ? Enfin, le service civique doit-il devenir un rite républicain piloté par l'Etat ? Ce rite pourrait-il respecter la singularité tout en construisant un socle de valeurs universelles ? Comment toucher tous les

jeunes et particulièrement ceux qui sont les plus éloignés des politiques publiques sans le rendre obligatoire ?

La question du service civique est bien complexe et les réponses ne peuvent être des automatismes gestionnaires. Par l'universalisation d'un acte d'engagement pour la jeunesse, le président de la République souhaite intervenir dans un passage clé qui est celui qui mène le jeune vers sa vie d'adulte affranchi. Mais rendre le service civique universel sans le rendre obligatoire pose question. Augmenter les agréments sans augmenter les moyens humains en charge de les délivrer est incohérent, ou alors au détriment de la qualité. Enfin, proposer aux associations et collectivités la charge supplémentaire de l'accueil d'un jeune à tuteur dans une période où le pacte de responsabilité diminue les moyens de la puissance publique et les subventions aux associations, ouvre la porte du risque à la substitution à l'emploi.

1) Le service civique peut-il devenir un rite républicain ?

La définition du rite appartient aux sciences sociales et anthropologiques. De manière rapide, nous pourrions définir le rite comme un ensemble de règles posées par un groupe pour marquer le passage d'un état à un autre. Un rite républicain serait-il alors un rite qui marque le passage d'un état d'individu à celui de citoyen inscrit dans la République. L'entrée dans le système éducatif, le premier vote, un mariage républicain ou un pacs, autant de rites qui peuvent être qualifiés de républicain puisqu'ils marquent un changement, une évolution. Mais le service civique, peut-il acter cette transformation ?

Françoise CHAMPION, sociologue française chargée de recherche au CNRS dans le groupe de sociologie des religions et de la laïcité, définit quatre composantes du rite :

- **Le « nous » :** Le rite permet de repenser le collectif comme un tout uni. En regroupant des individus dispersés, le rite peut aider à lutter contre la société individualiste que nous connaissons. F.CHAMPION précise d'ailleurs que « *dans la société moderne, le rite est ainsi un support identitaire essentiel pour des « nous » menacés* ». Mais pour qu'une habitude fasse rite, il faut que ce « nous » rassemble plusieurs générations.

- **Le caractère institué :** Le rite a un caractère instituant car il nous ancre dans un passé (« les anciens l'ont fait

avant nous ») et dans le présent avec sa dialectique institué/instituant. Par le rite, l'individu s'institutionnalise par la reproduction et en s'interrogeant sur ce qui fait sens pour lui.

- **Le caractère sensible :** Le rite fait appel aux sens en instituant le « nous » et les « autres » dans notre mémoire corporelle. Le rite devient alors la marque d'une revendication politique (ce que nous avons vécu, ce que nous avons vu, ce que nous avons senti, etc.)

- **Le langage symbolique :** le rite met en jeu des symboles auxquels d'ailleurs, tous les participants n'attribuent pas la même signification.

F.CHAMPION rappelle qu'en luttant contre l'oubli, en favorisant le partage sensoriel, le rite a un caractère de revendication identitaire. Mais elle précise aussi que le rite est rare et qu'il ne faut le confondre ni avec les croyances, ni avec les habitudes.

Aujourd'hui, se demander si le service civique peut-être un rite républicain est bien trop prématuré. Un rite s'installe dans le temps et dans les esprits. Il nécessite des symboles, de la reconnaissance, un esprit de corps, de la distanciation.

Cependant, il pourrait être un repère facilitateur pour le passage des jeunes vers l'âge adulte.

2) Un âge de construction complexe où se joue des choses

F.CHAMPION l'a dit, les rites sont rares. Michel BOZON, sociologue, directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques présente en 2002, dans le N°28 de la revue Agora -débats Jeunesse- (revue de l'INJEP) qu'il y a un effacement des rites vers un passage, une transition de plus en plus longue des jeunes vers l'âge adulte.

L'allongement de la période dite de « jeunesse »

L'allongement de la scolarité, l'évolution des rapports entre « les âges tendres et les âges mûrs » (notamment par le souhait de rester jeune), l'évolution des rapports hommes/femmes avec le contrôle de la fécondité, allongent le temps nécessaire pour accomplir les différentes étapes qui mènent à la vie d' « adulte ». Les différentes étapes de la maturité sociale¹ ne s'enchaînent plus aussi vite les unes aux autres et peuvent même être désynchronisées. Par ailleurs, il y a une distance de plus en plus grande entre l'acquisition de l'autonomie privée et de l'autonomie individuelle (être capable de subvenir à ses besoins), d'autant qu'il n'y a plus de modèle unique et de trajectoire continue. En fragmentant les attributs sociaux de la maturité, le passage vers la vie d'adulte se fait par une succession de premières fois, une multiplication d'expériences permettant de passer de l'autonomie à l'indépendance. Dans cette période de transition, l'individu est en proie à toute expérience qui lui

permettra d'aller vers cette indépendance. Cette période composée de moments de latence, d'expérimentations, de retours en arrière ou de friches qui mène l'individu vers un objectif de plus en plus insaisissable fait le jeu des extrêmes et des radicaux.

Entre désenchantement et radicalisme

Parallèlement, au gré du temps qui passe les perspectives d'avenir s'assombrissent pour une jeunesse désenchantée, une jeunesse qui ne cesse d'essayer de trouver sa place dans une société en mutation où les « adultes » passent le plus clair de leur temps à des remarques du type « ah ! C'était pas comme cela de mon temps ».

Quelles perspectives sont offertes aux jeunes et notamment ceux des couches populaires ? Le monde du showbiz plébiscité par TF1, M6 et consort ?

Le manque d'estime de soi, le décrochage social mènent certains parmi les plus fragiles à se radicaliser, à croire que ces groupes radicaux et extrémistes peuvent leur apporter du sens, mieux définir l'objectif qu'ils doivent atteindre, faire communauté. Cependant, le radicalisme est un passage fréquent de la jeunesse. C'est une étape qui peut aider à la construction de son modèle politique de la société.

Valeurs de la République vs radicalisme

Ce radicalisme est un virus pour nos sociétés modernes. Nous devons réinjecter auprès des citoyens le sens et les valeurs de la République, des bases fixant un socle commun de ce qui constitue une société d'entraide et de solidarité, de droits et de devoirs. Ainsi, la mise en place du service civique universel, peut être un outil

¹ *Etapes de la Maturité sociale : 1^{er} rapport sexuel/début de vie en couple/fin d'étude/accès à l'autonomie résidentielle/1^{er} emploi stable/1^{er} enfant et mariage (M.BOZON)*

d'accompagnement des jeunes et des moins jeunes dans un cheminement. Sur le principe d'engagement volontaire, les jeunes peuvent expérimenter des postures, être en responsabilité et reprendre peu à peu confiance en eux. Ils peuvent ainsi s'engager pour l'intérêt général. En retour, ceux qui les accompagnent peuvent confronter et transmettre leurs expériences de la citoyenneté et de l'engagement dans un échange entre générations.

Dans son apprentissage de la vie d'adulte, le jeune va devoir acquérir de l'autonomie mais aussi une conscience de

soi et des autres. Si le service civique ne peut apporter à lui seul cette qualification, il peut faire partie de la boîte à outil proposée par un collectif pour aider à se construire et intégrer ce collectif qui doit faire sens et unité. Le service civique peut contribuer à la construction de l'estime de soi dans un moment de vie où les individus sont soumis à des pressions, des doutes, des hésitations et des tâtonnements.

Partant de ces constats et avec la montée des positions extrêmes, il reste à savoir si le service civique doit être rendu obligatoire ou pas.

3) Reposer clairement et lucidement les enjeux du service civique

Le service civique doit permettre la réalisation d'une véritable révolution intérieure !

Il est nécessaire de décrypter les symboles de la république pour permettre aux jeunes de se positionner, de se fédérer et d'agir dans l'intérêt du plus grand nombre.

Notre culture d'éducateur populaire nous amène à poser des conditions pour que ce « nouveau service civique » réponde aux enjeux posés par le Président de la République dans le cadre de la riposte républicaine. Le service civique devrait :

- Développer la communication auprès des jeunes et des structures d'accueils sur le sens et les composantes du service civique,
- permettre de la mixité sociale et de la mixité de genre,
- être une expérience où plusieurs jeunes vivent ensemble cette transition,
- proposer des missions d'intérêt général,
- ne pas se substituer à un emploi,

- toucher tous les jeunes, et particulièrement ceux que les dispositifs ne touchent jamais,
- permettre une expérience de la vie en collectivité, ce qui inclut des temps d'hébergement. L'observation des processus qui se jouent en internat lors de stages BAFA ou encore lors des séminaires d'accueil/finaux dans le cadre du Service volontaire européen (SVE de Erasmus +) ou dans les Folkehojskole (écoles du peuple

au Danemark) permet de conclure que cela favorise la dynamique de groupe, la socialisation, la construction de relations interpersonnelles fortes.

Le caractère obligatoire d'un service citoyen qui se serait substitué au service civique aurait permis d'intégrer tous ces critères et particulièrement les deux derniers. La poursuite du dispositif « service civique » actuel axé sur la notion d'engagement ne pourra jamais toucher tous les jeunes et particulièrement ceux qui en auraient le plus besoin.

Pour autant, le service civique reste un outil intéressant qui a marqué et marquera des milliers de parcours de jeunes. Mais ne nous trompons pas. Il ne répond pas au problème de l'apartheid décrit par le premier ministre.

Quand l'objectif d'employabilité affaiblit celui de citoyenneté ?

Quel sens donner aujourd'hui à ce service civique ? L'idée du volontariat, en particulier celui des jeunes, est bien plus ancienne que la mise en œuvre du service civique. Construit sur la base d'un engagement réciproque, entre une personne et une organisation, pour développer une action, un projet qui n'a pas de vocation économique mais un intérêt social ou sociétal, local ou général, le service civique pourrait avoir une réelle plus-value dans notre société qui tend à s'individualiser. Mais les discours récents oublient trop souvent de rappeler ce préalable et réduisent cette relation entre l'adéquation d'une offre à chaque jeune. Sous couvert de favoriser l'unité nationale, la dernière instruction relative au service civique et rédigée par l'agence du service civique - d'ailleurs, ne devrait-elle pas être rédigée par le ministère - cache à peine les autres objectifs : favoriser l'employabilité des jeunes (projet Europe 2020), pacifier les

rapports sociaux notamment dans les zones urbaines sensibles, ... L'équilibre employabilité - engagement est fragile dans la mise en œuvre sur le terrain. Les directives pour « faire du chiffre » dans cette instruction sont prégnantes, voire interprétées comme principale par des chefs de services déconcentrés.

Cette instruction est donc trop partielle et ignore les points essentiels à respecter pour faire du service civique un symbole républicain. Derrière ces offres, il doit se construire une proposition, une capacité à accueillir, à guider, à échanger. Cela signifie du temps, des moyens et de la reconnaissance pour ceux et celles qui s'engagent dans ce processus, qu'ils soient bénévoles ou professionnels. Par ailleurs, le développement du service civique ne peut se faire au détriment des autres soutiens qui ont toute leur place dans la construction d'une politique de jeunesse et d'éducation populaire (subvention de droit commun, FONJEP, aide à l'information jeunesse, aides aux initiatives collectives de jeunes, etc.).

Cependant, au regard du contexte économique actuel et de la considération des politiques pour le Ministère Jeunesse et Sports, pouvons-nous envisager une politique globale « d'ambition nationale » ?

4) Incohérences et déviations possibles d'un dispositif

Aujourd'hui, le déploiement du service civique révèle des enjeux politiques, économiques et sociaux. Cependant, la mobilisation, fut-elle interministérielle, ne peut suffire à faire d'un dispositif, une politique d'engagement voir un « rite républicain ». Pour amener à l'engagement, il faut construire un socle de valeurs communes, les faire vivre et

permettre à chacun de les éprouver. L'engagement s'anticipe, se pense, se vit et se transmet. Nous sommes au carrefour du cognitif et du sensitif ou le « moi » se reconsidère avec « l'autre ». Pour réussir à développer l'engagement, il faut sortir de l'individualisme de nos sociétés et former les différents acteurs éducatifs à de nouvelles méthodes plus participatives. Depuis plusieurs années, le

SEP soutient les démarches participatives qui mettent l'individu au centre et au service d'un collectif (méthode SPIRAL, développement de méthodes participatives, soutien aux nouvelles formes d'économie, pouvoir d'agir, etc.). Avec le service civique, et suite aux événements tragiques du mois de janvier, l'Etat a recentré sa politique sur l'engagement et les valeurs républicaines. Le service civique en fleuron de cette politique multiplie moyens, communication et attentions. Pour soutenir le service civique, le ministère de la Jeunesse et des Sports a abandonné au fil du temps sa politique de soutien aux associations, sachant la branche sur laquelle elle a ancré le service civique. En appauvrissant en moyens humains et financiers les associations, elle étouffe à la source ses principaux partenaires. Les associations sont les premières à proposer les missions et accompagner les volontaires mais pendant combien de temps en auront-elle encore l'envie et les moyens ?

Construire des bases communes à chacun

Pour faciliter la participation citoyenne, il faudrait former l'ensemble des acteurs (fonctionnaires d'Etat, travailleurs sociaux, animateurs, etc.) aux techniques d'animation afin que la participation soit réelle. Il n'y a en effet rien de plus contre-productif qu'une participation postiche qui se joue des habitants/citoyens. Le service civique n'échappe pas à la règle. Pour que la mission du jeune soit efficace et pour que ce dernier soit effectivement en responsabilité, les tuteurs doivent être formés à l'accompagnement d'un service civique.

Si de telles formations existent déjà, des compléments pourraient être inscrits dans le cadre de la formation

professionnelle dans la branche de l'animation. Le statut de tuteur doit être reconnu et être soumis à la validation d'expériences et de compétences attestant la capacité de ce dernier : notamment les aider à co-construire les parcours civiques et républicains censés amener les jeunes à prendre conscience de leur citoyenneté et faire en sorte qu'elle devienne active et engagée.

Augmentation des objectifs et diminution des moyens humains pour les réaliser

La déclinaison de ce dispositif doit être complète, interministérielle, intergénérationnelle et opérationnelle. Force est de constater aujourd'hui que la mise en œuvre du service civique est conduite d'un point de vue organisationnel, comme une application logistique à déployer : multiplication des pilotes et gestionnaires (une agence créée de toutes pièces, des services déconcentrés de l'Etat, des mouvements associatifs nationaux, une agence de paiement...), diversification des promoteurs (agence, Etat, associations, etc.), et un discours politique qui assaisonne le service civique au gré des besoins (engagement des jeunes, citoyenneté...). A venir sur cet échiquier, des énarques, les collectivités... et au rayon des absents, un pilotage ministériel. Faut-il en conclure que la mise en œuvre d'un dispositif d'ambition "nationale" peut se passer d'une politique d'Etat ? Pour le SEP UNSA la mise en œuvre d'un tel dispositif à visée éducative et citoyenne doit nécessairement s'inscrire dans une politique d'Etat et s'appuyer sur les personnels technique et pédagogique relevant du ministère en charge de la jeunesse.

Doubler le nombre de jeunes en service civique d'ici 2016 pour arriver à

170 000 engagés en 2017 (85 000 aujourd'hui) tout en laissant le même nombre d'agents pour accompagner les structures à agréer n'est pas une garantie pour la qualité du dispositif. De plus dans un contexte de réduction des effectifs, elle induit un risque de burn out pour les agents qui développent le dispositif.

Par ailleurs, la double possibilité d'agrément (national et local) produit des critères d'agrément différents (au niveau national plus politiques et au niveau local axé sur des aspects techniques, pédagogiques et éthiques). Cela pose des problèmes de cohérence dans la gestion du dispositif.

Le risque de la substitution à l'emploi

Enfin la baisse des moyens de l'Etat conjuguée à la baisse en cours des

moyens des collectivités suite au pacte de responsabilité produit des effets paradoxaux. Ainsi proposer l'accueil de volontaires au moment où la baisse des moyens pour les associations conduit à la suppression de postes induit naturellement des tentations de substitutions à l'emploi. Le service civique se détournera ainsi de sa vocation initiale pour devenir le pinceau de maquillage du taux de chômage des jeunes.

Si le taux de chômage des jeunes est une préoccupation essentielle pour le gouvernement, ce n'est pas au service civique de se substituer à des emplois. Notre observation du terrain met en évidence que le niveau de diplôme devient de plus en plus un critère de recrutement et une fois de plus, ce sont les mêmes qui sont discriminés.

5) Les conditions pour un redéploiement réussi

Les conséquences pour les associations

Accueillir un volontaire est aussi un acte d'engagement fort pour l'association qui le reçoit. En effet, dans une période où les budgets associatifs sont en baisse, accorder du temps à un salarié ou à un bénévole est un véritable engagement politique. Nous l'avons dit, un service civique a besoin d'un tuteur qui va l'accompagner, tout au long de son service » à la fois dans sa découverte de la structure et de son projet associatif, dans la mission qui lui aura été confiée mais aussi dans sa recherche d'une formation civique et citoyenne et enfin pour construire son parcours personnel et professionnel à l'issue du service civique. Tout cet accompagnement nécessite une formation en amont de l'accueil et du temps de travail effectif dédié au volontaire. Pour une association, prendre un service civique, c'est accepter de

consacrer une part d'équivalent temps plein (ETP) à du volontariat.

En 5 ans de service civique, deux types d'accueils se sont organisés. Le premier, un accueil individuel, en petit nombre et dans des structures qui n'ont pas forcément les moyens humains d'assurer le suivi pédagogique. Le second, un accueil en masse, avec des professionnels dédiés aux services civiques et qui organisent un cursus globalisé pour tous les jeunes.

En conclusion

S'il on veut que le service civique soit un outil mobilisant tous les jeunes, il faut permettre d'une part aux associations dont c'est l'objet social de disposer des moyens humains et financier pour réussir le pari de la mixité sociale, de genre et de niveau d'étude dans les équipes de jeunes, mais également d'autre part de veiller à fédérer tous les

jeunes en service civique sur un même territoire.

Pour y arriver, il faudrait :

- Donner des moyens aux associations ;

- Mieux considérer et valoriser la fonction de tuteur

- Instituer des temps de rencontres et d'échanges plus formalisés entre les jeunes et les tuteurs par des pédagogies actives et des temps informels conséquents ;

- Veiller à l'individualisation des parcours et à ce que le jeune ait une place active dans la construction de son parcours de volontaire et de son projet personnel.

- Inscrire ce dispositif à visée éducative et citoyenne dans une politique d'Etat ;

S'appuyer sur les personnels technique et pédagogique relevant du ministère en charge de la jeunesse.

